

■ **DMB Alliance S.A. en liquidation**, à Lausanne, société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 24.11.2003, p. 14). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.  
Journal no 2095 du 01.03.2004  
(02154418 / CH-550.0.071.314-4)